

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **24 (1890)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1890.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

23^{me} Année
1890
N^o 11.

Organe
du
Club Jurassien

AUGUSTE BACHELIN

A son tour, le Club Jurassien vient déposer une couronne sur la tombe de celui qui fut non seulement un de ses membres fondateurs, mais qui, pendant de longues années, orna de son crayon et de sa plume le Rameau de Sapin.

Auguste Bachelin chérissait la jeunesse et ne manquait aucune occasion de faire aimer aux jeunes gens leur pays natal, ses beautés pittoresques et l'étude de son histoire.

Ce fut surtout pendant les "Cours scolaires", dont il fut un des principaux promoteurs et organisateurs, et qui en déplorait l'interruption, qu'il se fit aimer de tous ceux qui eurent le bonheur de prendre part à ces voyages pleins de charmes et d'instruction. Le récit illustré de ces courses restera comme un monument de son activité désintéressée et nous le montrera comme ami de la jeunesse, comme éducateur, comme artiste et

comme littérateur.

En collaborant activement au Rameau de Sapin, son but, comme celui que poursuivaient les autres rédacteurs du journal, était de créer un fonds qui permit de faire l'acquisition du Creux-du-Van, l'endroit classique de notre Éura neuchâtois. Cette entreprise, qu'il eut le plaisir de voir réalisée, assure au Club Jurassien une longue existence; mais si, contre toute attente, cette Société venait à se dissoudre, la



propriété, qui a été achetée avec le produit du travail des collaborateurs du Rameau de Sapin, retournera à l'Etat, avec le fonds du "Rameau"; et les intérêts de ce dernier seront affectés à des Coursés scolaires, semblables à celles qu'a aidait à diriger, avec tant d'amour et de savoir faire, celui dont nous déplorons la perte. Nous conserverons dans nos coeurs le souvenir de cet homme de bien, qui nous a montré l'exemple du travail et du dévouement au pays et nous graverons aussi sur la "Roche aux noms", au fond du Creux-du-Van, en lettres ineffaçables le nom d' **Auguste Bachelin**.

Un ancien clubiste.

AUDACE D'UN PIC

C'était vers la mi-Juillet. Se montais un jour de Neuchâtel à Fenin, par le sentier de la poudrière du Plan. Arrivé à une cinquantaine de pas de la petite forêt de hêtres que l'on traverse avant de rejoindre la route de Chaumont, je m'étais arrêté un moment pour reprendre mon souffle et je proménais mes regards sur les arbres environnants. Tout à coup, un cri parti d'un hêtre (ou d'un sapin, je ne me souviens pas) situé à quelque distance attira mon attention. C'était un cri d'oiseau, mais strident, courroucé. J'ai la prétention de comprendre quelque peu le langage des animaux qui, pour moi, ne sont pas des **bêtes**, et cependant je ne me rendais pas bien compte de la signification de ce cri menaçant. Soudain, tandis que l'œil fixé sur le point d'où la clameur était partie, je songeais à ce que je venais d'entendre, rapide comme un boulet de canon, le bec en avant, les ailes nerveusement tendues, l'œil brillant, passa à deux pieds de ma tête un gros oiseau qu'avec ma vue courte je n'avais pas distingué dans le feuillage. Il me frôla de son aile et après avoir décrit une courbe rapide, alla se poser sur un arbre placé derrière moi à quelque distance. Comme je m'étais retourné pour suivre la marche de l'oiseau et reconnaître à quelle espèce j'avais affaire, l'animal furieux, avec une audace, je dirais presque un **toupet**, qui me confondit, s'élança de nouveau sur moi et, cette fois, il passa si près de ma tête que je n'eus pas de peine à reconnaître un pic épeiche. Autant de fois je fixai mes regards sur l'arbre où devait évidemment se trouver le nid de l'oiseau, autant de fois il fondit sur moi. Dans un de ses ébats il passa même si près de ma tête que je pus presque le toucher de la main. N'étant plus d'âge à grimper sur les arbres et n'ayant du reste pas de temps à perdre, je me bornai à consigner, sur les lieux, le fait dont je venais d'être témoin et je me remis en route en méditant sur les mots **instinct**, **intelligence**. Un troisième vocable, tenant le milieu entre les deux, et que je n'ai pas encore réussi à trouver, me sembla décidément manquer à la langue française.

Alf. Godet.

LE MIMULUS A FLEURS JAUNES

(MIMULUS LUTEUS L.)

La flore suisse compte un petit nombre d'espèces originaires de l'Amérique du Nord, introduites la plupart comme plantes d'ornement dans les jardins, d'où elles se sont promptement répandues au dehors. Plusieurs d'entre elles sont naturalisées dans notre pays, où elles ont trouvé des conditions climatiques et autres particulièrement favorables à leur rapide extension. On peut citer comme exemples: l'Onagraire bisannuelle (*Oenothera biennis* L.), qui croît en nom-



H. G.
Dap. Nat.

Mimulus luteus L.

breux individus sur la grève du lac de Steuchâtel, entre Prévargier et la sortie de la Ghelle, de même que dans le grand marais, le long de la Broye; puis quelques Composées: l'As-tér à feuilles de Saule (*Aster salignus* W.), répandu dans les buissons, au bord du lac, vis-à-vis de Champveveys, mais d'où elle risque de disparaître bientôt, grâce à l'abaissement des eaux et à des constructions élevées dans son voisinage immédiat; la *Stenactis* annuelle (*Stenactis annua* (Nees), que nous avons récoltée entre Fofingen et Olten; la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis* L.), qu'on rencontre actuellement dans tous les lieux cultivés; la Gerbe d'or (*Solidago canadensis* L.), particulièrement abondante aux environs de Fribourg, dans les haies et les buissons, et où elle couvre de grands espaces sur les bords de la Sarine.

Mais nous avons hâte de mentionner la plus intéressante de toutes: le *Mimulus* à fleurs jaunes (*Mimulus luteus* L.), de la famille des Scrophulariacées. Cette plante est l'une des plus belles du genre *Mimulus*, qui compte 40 à 50 espèces répandues principalement dans l'Amérique du Nord et dont la plupart croissent spontanément en Californie. Elle se distingue de ses congénères par sa fleur dépassant 3 centimètres de longueur, à corolle souvent ponctuée à l'in-

térieur de brun rouge ou de pourpre. Le calice est persistant, gamopépale, à 5 dents, dont la supérieure est sensiblement plus grande que les autres. La tige est succulente, glabre, haute de 30 à 50 centimètres; elle porte des feuilles ovales ou arrondies, finement et irrégulièrement dentées, souvent cordiformes, les inférieures parfois lyrées ou laciniées, les supérieures sessiles, embrassantes et devenant de plus en plus petites. La souche porte de nombreux stolons qui servent, autant que les graines, à la propagation de la plante.

Le *Mimulus* jaune est naturalisé le long des ruisseaux, dans plusieurs contrées de l'Europe; c'est près de St-Blaise qu'il a été signalé pour la première fois chez nous, il y a environ 30 ans. M^r. Alexandre de Dardel nous écrit qu'il en a reçu de M^r. Albert de Buren un petit exemplaire avec la recommandation de le planter au bord du ruisseau qui sort de sa propriété de Vigner. C'était un peu avant 1860, et trois ou quatre ans plus tard on trouvait déjà le *Mimulus* au bord du lac.

C'est par le ruisseau de Vigner que les graines ont été transportées en cet endroit. Dès lors, il s'est propagé tout le long de la rive nord: en 1868 il s'établissait au port de Blauterise; en 1872, on en récoltait quelques exemplaires au pied du Crêt à Treuchâtel et une lettre de M^r. Armand Gaille, pharmacien à Concise, datée du 31 Octobre 1889, nous apprend que le *Mimulus luteus* L. croît en abondance aux environs de Concise, sur le bord d'un petit ruisseau entouré de terrains vagues et marécageux. Cette espèce est sans doute destinée à envahir peu à peu toute l'Europe, comme plusieurs des plantes américaines que nous avons mentionnées plus haut, car elle est déjà naturalisée en Alsace et dans quelques contrées de l'Allemagne, entre autres dans la Thuringe et la Silésie. Il importe donc que les amateurs fassent connaissance le plus tôt possible avec cette jolie Scrophulariacée, qui présente l'avantage de fleurir depuis le mois de Mai jusqu'à l'arrière-saison.

F. Tripet, prof.

En réponse à une question posée par la Rédaction, relative à la conservation d'un bloc de granit situé près du Moulin de Bevaix (voir n^o de Mai, p. 18), M^r. Fritz Chabloz a bien voulu nous fournir quelques indications au moyen desquelles le Préposé aux Archives cantonales, M^r. Maurice Tripet, a transcrit pour notre journal un arrêté du Conseil d'Etat dont nous reproduisons ci-dessous le texte:

"Vu un rapport de M^r. Junod, Inspecteur des Ponts et Chaussées, appelant l'attention du Conseil sur la destruction dont est menacé, par l'exploitation que l'on en fait, un bloc de granit qui existe au bord du Lac, à peu de distance en bise du Moulin de Bevaix, et qui mérite d'être conservé comme monument historique, étant mentionné dans l'un des actes les plus anciens de l'histoire du pays, celui de la fondation du prieuré de Bevaix en 998: le Conseil, après en avoir délibéré, charge Monsieur Cousandier, Conseiller d'Etat et Châtelain de Boudry, de faire défense de toucher à ce bloc de granit, et Monsieur de Marval, Commissaire Général, d'y faire graver le millésime 998, afin de le faire connaître et d'en assurer d'autant mieux la conservation."

"Extrait fidèle des Manuels du Conseil d'Etat du 25 Mai 1837."

Le Préposé aux Archives: Maurice Tripet.

La Rédaction exprime sa reconnaissance à M^r. Chabloz et Tripet pour leur intéressante communication.